

L'aire protégée transfrontalière Torngat-Koroc

Gouvernance, tourisme et retombées économiques potentielles dans les territoires du Nunatsiavut (Labrador) et Nunavik (Québec)

Raynald Lemelin, Ph.D.

Volume 31, numéro 1, 2012

Parcs du Nunavik

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020707ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020707ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemelin, R. (2012). L'aire protégée transfrontalière Torngat-Koroc : gouvernance, tourisme et retombées économiques potentielles dans les territoires du Nunatsiavut (Labrador) et Nunavik (Québec). *Téoros*, 31(1), 29–38. <https://doi.org/10.7202/1020707ar>

Résumé de l'article

La création du parc national des Monts-Torngat en 2005 et du parc national Kuururjuaq en 2009 a, en quelque sorte, conduit à la formation d'une aire protégée transfrontalière (APT) sur une grande partie de la péninsule du Labrador dans le Nord-Est canadien. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (2000), les aires protégées transfrontalières sont des espaces composés de deux ou plusieurs aires protégées situées sur ou près de frontières territoriales. Les juridictions compétentes sont les instances nationales ou infranationales des territoires sur lesquels sont implantées les aires protégées (Borrini-Feyerabend et al., 2009). Cet article propose une description de cette aire protégée transfrontalière. Il met plus particulièrement l'accent sur la protection du patrimoine naturel et culturel, sur la participation inuite à la gouvernance, et s'intéresse aux retombées économiques, notamment à travers le développement des activités touristiques que les Inuits pourront obtenir de cette aire protégée transfrontalière.

L'aire protégée transfrontalière Torngat-Koroc

Gouvernance, tourisme et retombées économiques potentielles dans les territoires du Nunatsiavut (Labrador) et Nunavik (Québec)

Raynald LEMELIN, Ph.D.

Professeur associé

Lakehead University, Thunder Bay (Ontario)

rhemeli@lakeheadu.ca

RÉSUMÉ : La création du parc national des Monts-Torngat en 2005 et du parc national Kuururjuaq en 2009 a, en quelque sorte, conduit à la formation d'une aire protégée transfrontalière (APT) sur une grande partie de la péninsule du Labrador dans le Nord-Est canadien. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (2000), les aires protégées transfrontalières sont des espaces composés de deux ou plusieurs aires protégées situées sur ou près de frontières territoriales. Les juridictions compétentes sont les instances nationales ou infranationales des territoires sur lesquels sont implantées les aires protégées (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2009). Cet article propose une description de cette aire protégée transfrontalière. Il met plus particulièrement l'accent sur la protection du patrimoine naturel et culturel, sur la participation inuite à la gouvernance, et s'intéresse aux retombées économiques, notamment à travers le développement des activités touristiques que les Inuits pourront obtenir de cette aire protégée transfrontalière.

Mots-clés : Parc national, gouvernance, Inuit, cogestion, tourisme.

Les avantages de la gestion coordonnée ou conjointe des aires protégées transfrontalières ont été reconnus dès la création du parc international de la paix Waterton-Glacier entre le Canada et les États-Unis en 1932 (Ali, 2007; Sandwith *et al.*, 2000). Depuis cette époque, plusieurs aires protégées transfrontalières pour la paix (AFTP), aussi appelées aires protégées transfrontalières (APT), ont été créées à travers le monde (Goodale *et al.*, 2003; Mittermeier *et al.*, 2005). On pense ici, par exemple, au complexe St. Elias dans le Nord-Ouest canadien et américain, à l'aire transfrontalière de Limpopo en Afrique ou à celle du récif méso-américain dans les Caraïbes. La création du parc national des Monts-Torngat, situé dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, et du parc national Kuururjuaq, situé dans le nord de la province de Québec, permet la protection concertée d'une grande partie du massif des monts Torngat depuis la baie d'Ungava jusqu'à la mer du Labrador (Maher et Lemelin, 2011). Ces deux parcs constituent la plus récente aire protégée transfrontalière (APT) canadienne.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 2000, dans Sandwith *et al.*, 2000), les aires protégées transfrontalières (APT) sont des étendues de

terres protégées, soit terrestres ou maritimes, composées de deux ou plusieurs aires protégées séparées par des frontières internationales ou sous-nationales, telles que des provinces, des zones autonomes comme des territoires autochtones et, dans certains cas, des zones qui tombent en dehors des limites de la souveraineté ou de la juridiction nationale. En principe, les parties « constitutives sont spécialement consacrées à la protection et à la conservation de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles qui y sont associées, et gérées en coopération par des moyens juridiques ou par tout autre moyen efficace » (Sandwith *et al.*, 2000 : 6). Une gestion coopérative et adaptative doit aussi promouvoir l'accès aux ressources naturelles, impliquer les acteurs locaux dans la planification et partager les bénéfices générés par les activités économiques, notamment touristiques, qui s'y déroulent (Sandwith *et al.*, 2000; Stolton *et al.*, 1999; van der Linde *et al.*, 2001).

L'établissement du parc de Yellowstone (en 1872) aux États-Unis, suivi de celui de Royal National Park (en 1879) en Australie, puis celui de Banff (en 1887) au Canada, et enfin du parc Tongariro en Nouvelle-Zélande (en 1894) a donné naissance à une approche de gestion qui avait pour

but de protéger «la forteresse écologique» du développement anthropogénique grâce à la mise en place de «clôtures» non pas physiques, mais immatérielles et d'un système de pénalités (amendes) (Diaw et Tiani, 2010). Depuis plus d'un siècle, la conservation des terres et des aires maritimes sous forme de zones protégées, effectuée grâce à l'interdiction de nombreuses activités anthropiques, a permis de définir une approche globale de la protection des écosystèmes et de la conservation de la biodiversité.

Ce désir de protéger des territoires exceptionnels a été, en Amérique du Nord, une des raisons principales de la création des aires protégées. Au début, plusieurs stratégies ont été mises en place dans des parcs nationaux tels que Yellowstone, Banff et Forillon (Denzin, 2008; Foster, 1998; Kaufman, 2006; Killan, 1993; MacEachern, 2001; Rudin, 2011), et même dans le parc international de la paix Waterton-Glacier (Burnham, 2000; Keller et Turek, 1999; Spense, 2000) pour éliminer, exproprier et refuser l'accès au territoire aux usagers traditionnels, notamment les Autochtones. Devant des stratégies visant l'accès aux ressources naturelles et aux lieux traditionnels, certains acteurs ont manifesté leur opposition en contrevenant ouvertement aux lois et règlements, notamment en s'adonnant à des pratiques telles que le braconnage, l'exploitation des ressources fauniques et la coupe de bois de chauffage (Jacoby, 2001; Foster, 1998; Scott, 1985). Depuis, l'approche a évolué, si bien qu'il existe aujourd'hui de nombreuses stratégies nationales et provinciales qui ont pour but de permettre la participation des peuples autochtones dans la gestion ou la cogestion des aires protégées (Lemelin et Johnston, 2008).

Berkes (2009) suggère que la cogestion et la cogestion adaptative sont des approches innovantes et collaboratives qui visent l'utilisation durable des ressources et la résilience socioécologique. Lorsque la prise de décisions est partagée entre deux ou plusieurs institutions, cela donne lieu à de nouvelles formes de gouvernance qui accroissent l'efficacité et l'équité, et favorisent l'autonomisation et l'appropriation du processus par les acteurs. La gestion adaptative et communautaire des ressources, comme Tompkins et Adger (2004) le notent, favorise la résilience des systèmes socioécologiques, ce qui permet de mieux faire face aux changements socioenvironnementaux imprévisibles. La recherche sur le développement économique dans les communautés autochtones suggère que l'augmentation du contrôle à l'échelle locale et l'autogouvernance constituent les préalables à l'amélioration des conditions socioéconomiques (Vodden et Kennedy, 2006). La cogestion du parc national de Kakadu, en Australie, et la réserve de parc national et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, au Canada, sont des exemples du partage de pouvoir entre l'État et des groupes autochtones (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2009). Ce type de gestion est, dans le contexte canadien, institutionnalisé par l'Acte des parcs nationaux du Canada (2000) et par les revendications territoriales (Berkes, 2009). Cela dit, les critiques de la cogestion notent que la répartition du pouvoir entre les différents acteurs dépend presque toujours de la bonne volonté des gouvernements et que la dévolution du pouvoir est loin d'être uniforme (Lele, 2000). Cet article propose une

chronologie des événements qui ont eu lieu avant et durant la création du parc national des Monts-Torngat et du parc national Kuururjuaq. Elle sera suivie d'une description des deux parcs et de la création de la première APT du Nord-Est canadien. L'analyse mettra l'accent plus particulièrement sur la gouvernance et les retombées économiques locales et régionales, notamment grâce au tourisme, de cette APT. Toutefois, avant de nous engager dans l'étude de la mise en œuvre de ce projet de gestion, nous présentons, dans la section suivante, la méthode de recherche.

Méthodologie

Dans le cadre de notre projet de recherche sur la vulnérabilité et la résilience du tourisme dans l'Arctique, un projet financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), nous avons entrepris une évaluation empirique des interactions entre les changements climatiques et le tourisme dans les collectivités de l'Arctique canadien. Depuis 2008, l'équipe de recherche a mené 289 entrevues semi-structurées, et plus de 300 heures d'observation sur le terrain ont complété ce travail. Nous avons aussi organisé trois réunions communautaires dans différentes parties de l'Arctique canadien. La dernière de ces rencontres s'est tenue à Nain en avril 2012. Deux études s'appuyant sur des entrevues avec des citoyens du Nunatsiavut et du Nunavik et sur l'analyse de textes documentaires nous donnent un aperçu historique et contemporain des transformations et de l'évolution de la gestion des aires protégées dans le Nord canadien.

Le projet de recherche a débuté à l'automne 2009, après avoir obtenu l'approbation du gouvernement du Nunatsiavut et de la Société Makivik ainsi que le certificat d'éthique de l'Université Lakehead. Conformément à la demande du gouvernement du Nunatsiavut et de la Société Makivik, un comité consultatif composé de membres de ces institutions et d'autres intervenants a été mis sur pied. Ce comité a fourni une liste de participants potentiels familiers avec le tourisme au Nunatsiavut et au Nunavik. À cette liste se sont ajoutés d'autres candidats recrutés selon la méthode de l'échantillonnage boule de neige. Au total, 58 entrevues (35 au Nunatsiavut, 6 dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, 15 au Nunavik et 2 à Montréal et Québec) ont été menées auprès de différents décideurs, chercheurs, employés du gouvernement, opérateurs et personnels d'agence ainsi que résidents (certains n'étaient pas liés au tourisme). Les entrevues ont été conduites dans le territoire du Nunatsiavut et dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador au cours des étés 2010 et 2011. Au Québec, les entrevues ont été effectuées à Montréal et au Nunavik au cours de l'hiver 2010 et de l'été 2011.

Les entrevues, composées de 15 questions semi-structurées, étaient organisées autour de 4 thèmes : le rôle et l'expérience du participant dans l'industrie touristique, sa perception des changements, les défis et les adaptations. Toutes les entrevues ont été menées sous le mode du dialogue afin de favoriser une collecte riche en information (Kvale, 1996). Cette méthode permet l'émergence d'idées et de thèmes nouveaux et imprévus, permettant ainsi aux répondants d'aller au-delà des questions initiales. Chaque

transcription a été tout d'abord codée de façon générale afin de favoriser l'émergence des thèmes (Saldaña, 2009). Un second codage, plus structuré, a ensuite été effectué. Il a permis d'identifier les sous-thèmes suivants, qui sont à la base de cette analyse : le développement d'un tourisme régional, les défis de la gestion des aires protégées et la cogestion.

Chronologie de l'établissement de l'APT

Les premières recherches qui visaient l'établissement d'un parc national sur la péninsule du Labrador ont débuté en 1969 dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, puis en 1980 du côté québécois. Les discussions excluaient alors l'Association des Inuits du Labrador (AIL) et d'autres groupes locaux. En 1977, l'AIL a déposé auprès du gouvernement du Canada une demande de reconnaissance de ses droits ancestraux. À la fin de l'année 1980, la province de Terre-Neuve-et-Labrador acceptait, à la demande du gouvernement fédéral, de participer aux négociations sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador, ce qui mit un terme aux pourparlers en vue d'établir un parc dans la péninsule (Bill, 1982). En 1992, conjointement avec l'AIL, Parcs Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ont annoncé qu'ils entreprendraient une étude conjointe dans le but de déterminer la faisabilité d'un parc national dans les monts Torngat (Germain, 2007 ; Parcs Canada, 2010). D'après certains acteurs locaux associés aux revendications territoriales des Inuits, plusieurs nouveaux faits importants ont ouvert la porte à la reprise de ces discussions au Labrador et au Québec.

Premièrement, les relations de Parcs Canada avec les peuples autochtones avaient pris au fil des ans une tournure positive nouvelle. En effet, elles ont incité l'Association des Inuits du Labrador à réexaminer les avantages liés à la création d'un parc national qui protégerait les droits et les intérêts des Inuits, tout en assurant l'intégrité écologique de la région (Lemelin et Baikie, 2012). Deuxièmement, s'est ajoutée à cette nouvelle approche l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERAI). Dans les années 1990, même les revendications territoriales de l'Association faisaient l'objet de négociations actives. Tout ceci a contribué à aborder dans la foulée la question de l'établissement du parc (Lemelin et Johnston, 2008). Troisièmement, la gestion collaborative entre les gestionnaires et les représentants autochtones dans les parcs nationaux canadiens et québécois est désormais encouragée par tous ces groupes.

Au Québec, exclus des consultations concernant la création d'un parc national dans leurs territoires traditionnels, les Inuits du Nunavik, représentés par la Société Makivik, se sont opposés au projet devant la Cour fédérale du Canada en 1997. Leur opposition a été entendue par la Cour fédérale, qui, en 1998, a décidé que le Canada devait consulter la Société Makivik avant de procéder à l'établissement d'une réserve de parc national dans le Labrador, et que cette dernière devait conserver le statut de réserve jusqu'à la conclusion d'un accord sur les revendications territoriales avec la Société Makivik (Conseil canadien des parcs, s. d. a).

Toutefois, en 2002, la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik (ARK) et le gouvernement du Québec ont

signé l'entente Sanarrutik (MDDEP, 2007). Celle-ci prévoit, entre autres, la création d'une aire protégée désignée sous l'appellation de parc national de la Kuururjuaq, et confie à l'ARK la réalisation des travaux d'immobilisation et d'aménagement ainsi que la gestion des opérations, des activités et des services (Jacobs *et al.*, 2009) du parc. Deux ans plus tard, le gouvernement du Québec signait l'entente Sivunirmut avec l'ARK afin de confier aux Inuits du Nunavik la responsabilité du développement écotouristique et l'aménagement de cinq parcs nationaux au Nunavik (ARK, 2009 ; Jacobs *et al.*, 2009). Selon cette entente, le développement et la gestion des parcs nationaux au Nunavik, comme le parc national Pingualuit du Québec et le parc national Kuururjuaq, relèvent de la responsabilité de l'ARK, en coopération avec les élus municipaux et les citoyens de certains villages d'accueil, comme Kangiqsualujjuaq, et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (Jacobs *et al.*, 2009). Trois ans plus tard, le nouveau territoire du Nunatsiavut et le parc national des Monts-Torngat étaient établis dans le nord du Labrador. L'entente était liée à la reconnaissance du partage équitable des ressources et à l'engagement mutuel des deux parties à la gouvernance de cette aire protégée. En 2008, à la suite de la conclusion des revendications territoriales au Labrador par la Société Makivik, la réserve de parc national des Monts-Torngat devenait le parc national des Monts-Torngat. Un an plus tard, le parc national Kuururjuaq était établi.

Parc national du Canada des Monts-Torngat

La création en 2008 de la réserve de parc national dans les monts Mealy ainsi que du parc national du Canada des Monts-Torngat, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, sont deux événements qui attestent d'un revirement dans l'attitude des gouvernements face à la place à donner aux Autochtones dans la gouvernance des aires protégées. Ce qui rend la réalisation de ces deux parcs nationaux dans cette province remarquable est qu'ils ont d'abord été rejetés par les groupes autochtones et locaux lorsqu'ils ont été proposés par le gouvernement dans les années 1960 et 1970 (Bill, 1982 ; Germain, 2007). Quelques décennies plus tard, une gestion coopérative incluant pleinement les Inuits et favorisant le développement économique régional fait de ces deux parcs, comme d'autres à travers le pays (ex. : le parc Jacques-Cartier, près de la ville de Québec, et la réserve de parc national de Gwaii Haanas, en Colombie-Britannique), des vedettes du système de cogestion des aires protégées canadiennes (Lemelin et Baikie, 2012).

Fondé en 2005, le parc national du Canada des Monts-Torngat s'étend du fjord Saglek, au sud, incluant l'ensemble de ses îles et îlots, jusqu'à l'extrémité nord du Labrador (l'île Killiniq) et la frontière provinciale avec le Québec, à l'ouest, jusqu'aux eaux de la mer du Labrador, à l'est (ce qui correspond environ à 9 700 km²). On retrouve ici les plus hautes montagnes du Canada continental à l'est des Rocheuses. C'est un territoire qui abrite des ours noirs et blancs ainsi que des caribous (Lemelin et Maher, 2009).

Des centaines de sites archéologiques qui comprennent notamment des cercles de tentes (illustration 1), des huttes



ILLUSTRATION 1 : Un exemple de cercle de tente, au Parc national Kuururjuaq, Nunavik (photo : Robert Fréchette, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).

de terres, des caches de nourriture, des lieux d'inhumation et même un lieu de production du quartzite (un matériau important pour la fabrication d'outils) ont été retrouvés dans le parc (Lemelin et Baikie, 2012). Tous ces sites témoignent de l'histoire d'un peuple qui a fait de cette « région particulière du Canada [son] lieu de vie pendant des millénaires » (Parcs Canada, 2010 : 10). De nombreuses légendes attestent de l'occupation millénaire de cette région, connue par les Inuits et leurs prédécesseurs pour être le territoire des *Tuunit*, des petites personnes capricieuses, du *Nanuklurk*, l'ours blanc géant, et de *Torngarsoak*, un esprit aux pouvoirs extraordinaires (MDDEP, 2007).

Les éléments qui témoignent de l'histoire plus récente de la région sont notamment les vestiges des sites de la Mission moravienne à Rama et à Hebron, les postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les fjords de Saglek et Nachvak, la station météorologique allemande située sur la péninsule Hutton datant de la Seconde Guerre mondiale et les deux stations radar de détection lointaine datant de l'époque de la guerre froide (Douglas, 1982). Le système colonial a laissé de nombreuses traces dans cette région, notamment le déplacement forcé, dans les années 1950, de plusieurs familles inuites de Nutak et d'Hebron vers d'autres communautés inuites au sud du Labrador (notamment Nain). Ces impacts sont encore ressentis par plusieurs familles inuites du Labrador. En 2005, après la création du parc national du Canada des Monts-Torngat, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, a présenté des excuses aux personnes touchées par ces déplacements de population (Lemelin et Baikie, 2012). Une plaque qui rappelle le nom des victimes de cet épisode sombre de l'histoire du Labrador a aussi été érigée à Hebron (Lemelin et Baikie, 2012).

Parc national Kuururjuaq

Le territoire du Nunavik a été établi grâce à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975. Il est géré par l'Administration régionale Kativik (ARK), mais il est important de noter que les revendications territoriales des Inuits de cette région ne sont pas toutes finalisées. Le Nunavik représente 33 % de la masse continentale du Québec, mais sa population dépasse à peine 12 000 personnes (en 2011) réparties dans 14 villages. L'adoption de la Loi sur les parcs du Québec (chapitre P-9) en 1977 et les importantes modifications qui lui furent apportées en 2001, notamment celles qui éliminent les classifications de « récréation » et de « conservation », ont permis d'inclure les parcs provinciaux du Québec au « sein de la grande famille des parcs nationaux qui, à l'échelle internationale, satisfaisaient aux critères énoncés par l'Union internationale pour la conservation de la nature » (Québec, 1977). Créé en mai 2009, le parc national Kuururjuaq (illustration 2) est le deuxième parc réalisé au Nunavik (le premier fut le parc Pingualuit) et le 24^e parc du réseau des parcs nationaux du Québec. D'une superficie de plus de 4 461 km², le parc national Kuururjuaq est le deuxième plus grand parc créé à ce jour au Québec (Québec, 1977). Il comprend le bassin versant de la rivière Koroc depuis sa source, dans les monts Torngat, jusqu'à son estuaire, à la baie d'Ungava, ainsi que le plus haut sommet du Québec, appelé mont d'Iberville (connu sous le nom de mont Caubvik du côté du Labrador) (MDDEP, 2007; Parcs Canada, 2010). Le corridor de la rivière Koroc est une ancienne route de migrations saisonnière entre la baie d'Ungava et la mer du Labrador, utilisée par des générations de gens et d'animaux (ours polaires, caribous) (Heyes, 2007). Ce segment de la vallée constitue une enclave boréale inhabituelle à cette latitude (ARK, 2005). Comme dans le parc



ILLUSTRATION 2 : Vue aérienne sur le Parc national Kuururjuaq, Nunavik (photo : Robert Fréchette, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).

national du Canada des Monts-Torngat, de nombreux sites d'inhumation, des sites culturels et des lieux sacrés ont été découverts partout sur le territoire du parc national des Pingaluit. Selon Heyes (2007), un grand nombre de ces sites n'ont pas été documentés dans le plan directeur provisoire.

Créé entièrement dans l'esprit de l'entente Sivunirmut, l'ARK recevra donc 1,1 million de dollars annuellement pour exploiter le parc national Kuururjuaq et «l'organisme disposera également de 6 millions de dollars pour la construction d'un pavillon des visiteurs et d'un entrepôt à Kangiqsualujjuaq, ainsi que des camps aménagés et des infrastructures de sécurité dans le parc. La réalisation de ces travaux de construction créera un certain nombre d'emplois locaux» (ARK, 2009).

L'établissement de ces deux parcs nordiques et de cette aire protégée transfrontalière a été rendu possible par la signature d'ententes politiques préalables et par le fait que les collectivités autochtones étaient dotées d'un fort capital social ainsi que parce que tous les partenaires souhaitaient véritablement s'engager dans une approche de gestion collaborative. La section suivante présente les répercussions de l'établissement de ces deux aires protégées et montre comment elles ont facilité l'établissement d'un partenariat de gestion et la mise en œuvre de stratégies touristiques.

Résultats

À l'issue des deux rencontres, l'une en 2005 et l'autre en 2006, les représentants inuits du Nunavik et du Nunatsiavut ainsi que les représentants des deux parcs concernés concluaient que la protection du patrimoine culturel et naturel de cette nouvelle APT devait harmoniser les plans directeurs en impliquant étroitement les acteurs inuits et en y intégrant leurs connaissances traditionnelles (Conseil canadien des

parcs, s. d. a et b). Cette volonté est évidente dans le plan provisoire du parc national Kuururjuaq et dans le plan directeur du parc national des Monts-Torngat. Tandis que le comité de la gestion du parc national Kuururjuaq doit encore être établi, le Comité de gestion coopératif du parc national des Monts-Torngat se compose de deux membres nommés par le gouvernement du Nunatsiavut, deux membres nommés par la Société Makivik (représentant les Inuits du Nunavik), deux membres nommés par Parcs Canada et un président indépendant nommé conjointement par les trois parties. Le Comité de gestion du parc national des Monts-Torngat est le tout premier comité entièrement composé d'Inuits dans l'histoire de Parcs Canada (Lemelin et Baikie, 2012). Tel qu'on le verra plus loin, cette APT offre aussi plusieurs retombées économiques pour les Inuits.

Situé au Nunatsiavut dans la baie de Saglek, à la limite sud du parc national des Monts-Torngat, le «camp de base» est non seulement un point d'accès pour les chercheurs, les entrepreneurs, le personnel du parc, et des invités (les aînés inuits, photographes, etc.), mais il est également un poste d'enregistrement et d'information pour les visiteurs des bateaux de croisière ou des voiliers qui font escale, ainsi que pour les touristes des voyages organisés (Maher et Lemelin, 2011). Fondé en 2006, ce camp saisonnier, géré par le gouvernement de Nunatsiavut et supporté par la Société Makivik, fournit de l'emploi à des cuisiniers, à des guides, et même à des artistes. Le camp de base offre également des opportunités aux Inuits pour partager leurs expériences entre eux et avec d'autres visiteurs non inuits, ainsi que pour participer à divers projets de recherche (Conseil canadien des parcs, s. d. a).

Le gouvernement du Nunatsiavut, avec la coopération de Parcs Canada, a mis en place des programmes qui sont reliés à l'éducation et à l'interprétation. Le plus significatif



ILLUSTRATION 3 : La randonnée demeure une activité prisée dans les milieux nordiques, comme ici au parc national Kuururjuaq (photo : Robert Fréchette, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).

est peut-être le programme de gardien culturel sur le site historique national de Hebron (en dehors du parc national des Monts-Torngat) (Maher et Lemelin, 2011). Ce programme est similaire à celui des « watchmen » de la réserve de parc national de haida Gwaii Haanas ou au programme Ni hat'ni Dene du projet du parc national Thaidene Nene, situé aux Territoires du Nord-Ouest. Les gestionnaires du parc envisagent des initiatives similaires dans d'autres endroits du parc, par exemple à Rama, là où un site de production du quartzite a été retrouvé.

Le potentiel touristique du parc national des Monts-Torngat est surtout relié au développement anticipé du tourisme de croisière. Déjà quelques circuits d'observation des ours polaires amènent chaque année des touristes aux abords du parc (Maher et Lemelin, 2011). Outre les répercussions de ces activités touristiques de plein air qui ne sont pas connues, les impacts du tourisme de croisière dans le nord du Canada (essentiellement au Nunavut) ont été étudiés en profondeur (Dawson *et al.*, 2009; Johnston *et al.*, 2012; Lück *et al.*, 2010). Ces chercheurs ont observés que les débarquements d'un grand nombre de passagers dans de petits villages arctiques avaient des impacts sociaux. Ils ont aussi noté que les bénéfices économiques se limitaient souvent à la seule vente de souvenirs touristiques de peu de valeur. Dans le cas de Nain, Mattina (2012) note que, malgré une longue histoire de « visites » par les bateaux de croisières et les navires de cabotage, le tourisme de croisière demeure peu développé. De plus, les retombés sont disparates : alors que certains débarquements entraînent des

retombées importantes, d'autres ne contribuent que très peu à l'économie locale. Environ 440 visiteurs (chercheurs, touristes de croisières et autres) se sont rendus au camp de base entre 2006 et 2012. On y propose des démonstrations de sculptures et des visites guidées. L'accès au parc national des Monts-Torngat étant limité aux camps situés aux fjords de Saglek (le camp de base) et de Nachvak, ainsi qu'à la baie de Rama, le nombre de visites à l'intérieur des terres est pour l'instant faible. Toutefois, l'établissement du parc national Kuururjuaq à l'ouest permettra l'accès aux canoteurs, aux kayakistes et aux randonneurs.

Le tourisme de chasse et de pêche, qui date déjà des années 1950 au Nunavik, s'est transformé depuis les années 1980 avec la montée en popularité de nouvelles activités de plein air, telles que des randonnées sur le mont D'Iberville et dans le fjord Nachvak ou des descentes en canoë, kayak ou radeau pneumatique (*rafting*) sur la rivière Koroc (Girouard, 1998; MDDEP, 2007) (voir illustrations 3 et 4). En 2002, 51 000 visiteurs, dont 80 % provenant du Québec, ont pratiqué la chasse et la pêche ou ont participé à une excursion offerte par l'une des 70 compagnies qui détiennent des permis et exploitent un total de 139 camps sur tout le territoire du Nunavik (Jacobs *et al.*, 2009). Cette industrie touristique génère chaque année plusieurs millions de dollars (Antomarchi, 2009; Jacobs *et al.*, 2009; Lequin et Cloquet, 2006).

Avec plusieurs associations touristiques (l'Association touristique du Nunavik, l'Institut culturel Avataq), des entreprises privées (Air Inuit, la coentreprise Cruise North



ILLUSTRATION 4 : La descente de rivières en radeau pneumatique compte parmi les activités offertes au Nunavik, comme ici au parc national Kuururjuaq (photo : France Brindamour, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).

et Adventure Canada Cruise North Expedition Inc.), sans compter la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, qui opère une agence de voyage et qui est impliquée dans l'hôtellerie et dans la mise en marché de l'art inuit, il apparaît que l'industrie du tourisme au Nunavik est nettement plus développée que celle du Nunatsiut (Lemelin *et al.*, 2012). En ce qui concerne le parc national Kuururjuaq, la pourvoirie Rapid Lake Lodge, par exemple, offre déjà « des services de guides pour des activités de longues randonnées pédestres dans le secteur du mont D'Iberville et vers d'autres sites dans les monts Torngat » (MDDEP, 2007 : 8). Selon le plan directeur provisoire du parc national Kuururjuaq, « la randonnée pédestre en montagne est sans contredit l'activité qui sera la plus pratiquée par les visiteurs » (MDDEP, 2007 : 39). Comme l'escalade n'est pas à la portée de tous et exige des techniques spécialisées, « il s'agira donc d'une activité secondaire dans l'offre d'activités du parc » (MDDEP, 2007 : 39).

La rivière Koroc offre un bon potentiel pour la pratique d'activités nautiques comme le canoë, le kayak et le radeau pneumatique. Quelques expéditions sur la rivière Koroc ont déjà été organisées par les Excursions ABV. En hiver, le ski nordique et la raquette permettront de faire des excursions dans les vallées. Par contre, le ski alpin ne sera pas encouragé. De plus, même si quelques pourvoiries de pêche et chasse comme Aventures Alummi, établie à l'embouchure de la rivière Koroc, et Rapid Lake Lodge, sur la rivière Barnoin, se retrouvent à l'intérieur et aux alentours du parc national Kuururjuaq, seule la pêche sportive sera autorisée (Lemelin *et al.*, 2012 ; MDDEP, 2007).

D'après le plan provisoire du parc national Kuururjuaq, plusieurs aménagements permanents (camps) permettront d'offrir un service de base aux visiteurs du parc national Kuururjuaq et du parc national des Monts-Torngat. Le premier camp se trouvera dans la portion située en amont de la rivière Koroc, sur la rive sud, près de la piste d'atterrissage. Située à moins de 20 km du mont D'Iberville, cette zone de services constituera le principal point d'accès (MDDEP, 2007) pour une partie de la clientèle du parc national des Monts-Torngat. Ce camp sera équipé selon les normes de confort en vigueur et aura un service d'urgence (MDDEP, 2007). Facilement accessible par bateau à moteur à partir de Kangiqsualujjuaq, le second camp, situé dans la portion côtière du parc, servira de point de départ aux visiteurs qui pourront poursuivre leur découverte du milieu marin en kayak de mer ou en bateau à moteur ; ce sera l'endroit tout désigné pour que les croisiéristes s'arrêtent le temps d'une brève visite guidée (MDDEP, 2007). Plusieurs refuges seront implantés : trois éloignés les uns des autres d'une trentaine de kilomètres le long de la rivière Koroc, trois autres dans les monts Torngat, un servira de camp de base pour l'ascension du mont D'Iberville, un autre sera situé près du lac Tasiguluk, et un troisième permettra d'assurer les services d'urgence. D'autres lieux d'aménagement comme des sites de camping le long de la rivière Koroc et un abri d'urgence sur le mont D'Iberville seront aussi installés (MDDEP, 2007).

Considérés comme centre d'accueil et avant-poste de l'APT, les deux villages inuits de Kangiqsualujjuaq et Nain

sont aussi les sièges sociaux respectifs des deux parcs. À Nain, l'office du parc national des Monts-Torngat emploie déjà cinq personnes, et il y a aussi un employé à Kangiqsualujjuaq. Afin d'encourager les retombées économiques régionales, le but à court terme est la mise en place d'un centre d'accueil des visiteurs et d'un entrepôt à Kangiqsualujjuaq. Grâce à ces divers aménagements, les premiers visiteurs du parc national Kuururjuaq pourront recevoir un service de base avant d'accéder au territoire (MDDEP, 2007).

Cette nouvelle APT, comme nous l'avons décrite, est une étendue d'aires protégées terrestres composées de deux parcs nationaux séparés par une frontière provinciale séparant ces deux territoires inuits. La gestion coopérative de cette APT implique les acteurs régionaux du Nunavik et du Nunatsiavut, protège le patrimoine naturel et culturel, respecte le droit d'accès aux ressources naturelles des Inuits, encourage une éducation et une interprétation du territoire et de la culture inuite. Elle engendre aussi, tel que nous allons le voir, des retombées économiques diverses.

Discussion et conclusion

Selon le Plan directeur provisoire du parc national Kuururjuaq (2007), les démarches entreprises jusqu'à maintenant en vue de la création de ces deux parcs se sont déroulées dans un esprit de collaboration entre les divers acteurs. Maintenant que ces deux parcs sont créés et que l'APT est devenue une réalité, plusieurs défis se présentent :

- assurer l'intégrité écologique et la protection du patrimoine culturel;
- favoriser un cadre de gestion intégré de l'environnement à l'échelle régionale;
- promouvoir l'engagement des deux communautés;
- et maximiser les retombées économiques à l'échelle locale.

Comme plusieurs de ces initiatives nécessiteront une approche concertée de l'APT, voici quelques exemples de stratégie intégrée envisageables :

- générer des retombées économiques. Après avoir accueilli avec succès la conférence *From talk to action: How tourism is changing the Polar Regions* organisée par le Réseau international de recherche en tourisme polaire (16 au 21 avril 2012), les résidents de Nain (Nunatsiavut) cherchent à générer d'autres retombées économiques en accueillant d'autres événements du même genre et d'ampleur similaire;
- développer un plan de recherche dont certains sujets seront considérés comme prioritaires. Il s'agit d'établir de façon concertée un plan de recherche annuel afin de ne pas doubler les projets, mais aussi pour faciliter la résolution de problèmes communs aux deux parcs. Les projets retenus devront être appuyés par les collectivités de la région et intégrer les connaissances traditionnelles;
- continuer d'offrir des activités éducatives et récréatives pour les membres de Kangiqsualujjuaq et de Nain;
- et développer un plan d'emplacement pour les unités de services destinées aux usagers de l'APT. Le partage des renseignements entre les deux parcs permettra de bien coordonner les opérations de recherche et de sauvetage.

L'analyse que nous avons faite des plans de gestion suggère que les ressources entre les deux parcs sont bien coordonnées, tandis que la protection des droits des Autochtones et les possibilités de développements futurs du tourisme ont également été envisagées avec attention. Même s'il s'agit là d'un exemple de création réussie d'une aire protégée transfrontalière, il ne faut pas sous-estimer l'existence de problèmes, tels que les récentes coupes budgétaires à Parcs Canada, la mise en place de droits d'entrée pour les usagers, le fait que l'industrie du tourisme de croisière et d'aventure n'est pas à son meilleur en ce moment, sans compter que les communautés d'accès n'arrivent pas encore à générer des bénéfices. Des inquiétudes concernant l'administration et les répercussions économiques des deux parcs ont été recueillies auprès des résidents du Nunatsiavut et du Nunavik (voir Heyes, 2007; Lemelin et Maher, 2009; Lemelin *et al.*, 2012; Maher et Lemelin, 2011). Dans certains cas, les résidents ont mis en doute les retombées économiques, d'autres ont critiqué le fait que les parcs permettent aux non-Autochtones de visiter des sites sacrés, tandis que certains résidents du Nunatsiavut ont critiqué, au nom de leur foi chrétienne, la commémoration de Torngat, un esprit malveillant (Mattina, 2012). La leçon qui peut être retenue de ces témoignages est qu'une gestion proactive et des stratégies d'interprétation, comme c'est le cas à Rose Island (voir Lemelin et Baikie, 2012), sont des atouts importants pour réussir ce genre d'entreprise. Il apparaît aussi qu'il faudrait améliorer la communication entre la direction et les employés des parcs et les communautés du Nunatsiavut et du Nunavik.

Selon Bill (1982), la leçon à retenir de cette histoire semée de reculs, de recours judiciaire, de négociations tortueuses et de compromis est l'importance de reconnaître le passé et d'initier un processus de négociation transparent. C'est grâce à ce processus que les Inuits du Nunavik et du Nunatsiavut ont pu établir un comité de gestion coopérative du parc national des Monts-Torngat composé entièrement d'Inuits. Ils ont aussi élaboré un plan directeur pour le parc national des Monts-Torngat et un plan provisoire pour le parc national Kuururjuaq qui prévoient le partage des retombées économiques éventuelles de l'APT. Si on tient compte du fait que les Inuits du Nunatsiavut et du Nunavik ont été historiquement dépossédés et pour certains déplacés de leur territoire traditionnel, leur volonté de travailler avec les gouvernements provincial et fédéral pour créer cette APT et initier un système de cogestion progressiste, comme décrit par Berkes (2009), est tout à fait remarquable. ■

Références

- ALI, Saleem (sous la direction de) (2007) *Peace parks: conservation and conflict resolution*, Cambridge : The MIT Press. 432 p.
- ANTOMARCHI, Véronique (2009) « Tourisme, identité et développement en milieu inuit : Le case de Puvirnituaq au Nunavik », *Téoros*, vol. 28, n° 1, p. 52-60.
- ARK — Administration régionale Kativik (2005) *Projet de parc de la Kuururjuaq (Monts-Torngat-et-Rivière-Koroc). État des connaissances*, Kuujjuaq, Québec : Administration régionale Kativik, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Section des parcs. 217 p.

- ARK — Administration régionale Kativik (2009) « Communiqué : Création du parc national Kuururjuaq, près de Kangiqsualujuaq Tasiujuaq (Québec), le 27 mai 2009 », <<http://www.krg.ca/pdf/press%202009/05-27-2009%20kuururjuaq%20creation%20fr.pdf>>, consulté le 8 janvier 2011.
- BERKES, Fikret (2009) « Evolution of co-management: Role of knowledge generation, bridging organizations and social learning », *Journal of Environmental Management*, vol. 90, p. 1692-1702.
- BILL, Richard (1982) « Attempts to establish national parks in Canada; a case history in Labrador from 1969 to 1979 ». Thèse de doctorat, Ottawa : Carleton University. 341 p.
- BORRINI-FEYERABEND, Grazia; Michel PIMBERT; M. Taghi FARVAR; Ashish KOTHARI et Yves RENARD (2009) *Partager le Pouvoir : Cogestion des ressources naturelles et gouvernance partagée de par le monde*, Cenesta, Téhéran : IIED et UICN/ CEESP/ TGER. 498 p.
- BURNHAM, Philip (2000) *Indian country, God's country : Native Americans and the national parks*. Washington, D. C : Island Press. 383 p.
- CONSEIL CANADIEN DES PARCS (s. d. a) « Peuples Autochtones, les parcs et les aires protégées du Canada AkKutuliuk — Ouvrir la voie Réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat », <<http://www.parks-parcs.ca/french/pdf/aboriginal/14PCAfre%20CPC%20CaseStudies.pdf>>, consulté le 6 décembre 2012.
- CONSEIL CANADIEN DES PARCS (s. d. b) « Peuples Autochtones, les parcs et les aires protégées du Canada. L'implication des chasseurs inuit de la péninsule Québec-Labrador », <<http://www.parks-parcs.ca/french/pdf/aboriginal/13QCfre%20CPC%20CaseStudies.pdf>>, consulté le 6 décembre 2012. DAWSON, Jackie; Emma STEWART; Patrick MAHER et Scott SLOCOMBE (2009) « Climate Change, Complexity and Cruising in Canada's Arctic: a Nunavut Case Study », DANS R. B. ANDERSON et R. M. BONE (sous la direction de), *Natural resources and aboriginal people in Canada*, p. 414-439. Concord, Ontario : Captus Press.
- DENZIN, Norman (2008) *Searching for Yellowstone : Race, gender, family and memory in the postmodern west*, Walnut Creek : Left Coast Press. 255 p.
- DIAMARITEUW Chimère et Anne Marie TIANI (2010) « Fences in Our Heads: A Discourse Analysis of the Korup Resettlement Stalemate », *Journal of Sustainable Forestry*, vol. 29, n° 2-4, p. 221-251.
- DOUGLAS, Alec (1982) « The Nazi weather station in Labrador », *Canadian Geographic*, vol. 101, n° 6, p. 42-47.
- FOSTER, Janet (1998) *Working for wildlife: The beginning of preservation in Canada*, Toronto : University of Toronto Press. 300 p.
- GERMAIN, A. (2007) « Seeking common ground/trouver un terrain d'entente : Politics of national park Establishment in the Torngat Mountains, arctic Canada ». Mémoire de maîtrise, Montréal : McGill University. 109 p.
- GIROUARD, Claire (1998) « Le tourisme au Nunavik », *Téoros*, vol. 17, n° 2, p. 26-27.
- GOODALE, Uromi Manage; Marc STERN; Cheryl MARGOLUIS; Ashley LANFER et Matthew FLADELAND (dir.) (2003) *Transboundary protected areas: The viability of regional conservation strategies*, New York : The Haworth Press Inc. 272 p.
- HEYES, Scott (2007) « Inuit knowledge and perceptions of the land ». Thèse de doctorat, Montréal : Department of Geography, McGill University. 856 p.
- JACOBS, Peter; Daniel BERROUARD et Paul MIREILLE (2009) « Nunavik: a homeland in transition », Kuujuaq : Kativik Environmental Quality Commission, <<http://www.keqc-cqek.ca/KEQC-AR09-e-F-lo.pdf>>, consulté le 6 décembre 2012.
- JACOBY, Karl (2001) *Crime against nature. Squatters, poachers, and the hidden history of American conservation*, Los Angeles : University of California Press. 324 p.
- JOHNSTON, Adrienne; Margaret JOHNSTON; Emma STEWART; Jackie DAWSON et Raynald H. LEMELIN (2012) « Stakeholder perspectives on change and adaptation in expedition cruise ship tourism in Nunavut », *The Northern Review*, vol. 35, p. 69-95.
- KAUFMAN, Polly Welts (2006) *National parks and the woman's voice*, Albuquerque : University of New Mexico Press. 312 p.
- KELLER, Robert et Michael TUREK (1999) *American Indians and national parks*, Tucson : University of Arizona. 319 p.
- KILLAN, Gerald (1993) *Protected places: A history of Ontario's provincial parks system*, Toronto : Dundurn Press Limited. 426 p.
- KVALE, Steinar (1996) *InterViews: An introduction to qualitative research interviewing*, Thousand Oaks : Sage. 326 p.
- LELE, Sharachchandra (2000) « Godsend, sleight of hand, or just muddling through: Joint water and forest management in India », *Natural Resource Perspectives*, n° 53, p. 1-6.
- LEMELIN, Raynald et Gary BAIKIE (2012) « Our home and native land: Recognizing the socio-cultural dimensions of last chance tourism », DANS R. H. LEMELIN, J. DAWSON et E. STEWART (sous la direction de), *Last chance tourism. Adapting tourism opportunities in a changing world*, p. 168-181. New York : Routledge.
- LEMELIN, Raynald et Margaret JOHNSTON (2008) « Northern protected areas and parks », DANS P. Dearden et R. Rollins (sous la direction de), *Parks and protected areas in Canada: Planning and management*, (3^e éd.), p. 294-313. New York : Oxford University Press.
- LEMELIN, Raynald; Margaret JOHNSTON; Jackie DAWSON; Emma STEWART et Charles MATTINA (2012) « From hunting and fishing to ecotourism: Examining the transitioning tourism industry in Nunavik », *The Polar Journal*, vol. 2, n° 1, p. 39-60.
- LEMELIN, Raynald et Patrick MAHER (2009) « Nanuk of the Torngats: Human-polar bear interactions in the Torngat Mountains National Park, Labrador, Canada », *Human Dimensions of Wildlife*, vol. 14, n° 2, p. 152-55.
- LEQUIN, Marie et Isabelle CLOQUET (2006) « Facteurs sociopolitiques influent sur la gouvernance de l'offre écotouristique : Le cas des parcs nationaux au Nunavik », DANS GAGNON, Christiane et Serge GAGNON (sous la direction de), *L'écotourisme, entre l'arbre et l'écorce : De la conservation au développement viable des territoires*, p. 230-266. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- LÜCK, Machiel; Pat MAHER, et Emma STEWART (dir.) (2010) *Cruise tourism in Polar Regions. Promoting Environmental and Social Sustainability?*, New York : Routledge. 272 p.
- MAHER, Patrick et Raynald LEMELIN (2011) « Northern Exposure: Opportunities and Challenges for Tourism Development in Torngat Mountains National Park, Labrador, Canada », *Polar Record*, vol. 47, n° 1, p. 40-45.
- MACEACHERN, Alan (2001) *Natural selections: national parks in Atlantic Canada, 1935-1970*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press. 384 p.
- MATTINA, Charlie (2012) « Vulnerability in Canada's North: Understanding a community's adaptive needs to climate change and tourism development ». Mémoire de maîtrise, Thunder Bay : Lakehead University. 139 p.
- MITTERMEIER, Russell; Cyril F. KORMOS; Cristina GOETTSCHE MITTERMEIER; Patricio ROBLES GIL; Trevor SANDWICH et Charles BESANCON (dir.) (2005)

- Transboundary conservation: a new vision for protected areas*, Chicago : University of Chicago Press. 369 p.
- MDDEP — Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2007) « Plan directeur provisoire du parc national de la Kuururjuaq », Direction du Patrimoine écologique et des Parcs Service des Parcs, Québec : Québec. 48 p.
- PARCS CANADA (2010) *Tongait KakKasuangita SilakKijapvinga, Parc national du Canada des Monts-Torngat : Plan directeur*, Ottawa : Parcs Canada. 65 p.
- QUÉBEC (1977, modifiée en 2001) *Loi sur les parcs, L.R.Q., chapitre P-9*, Québec : Éditeur officiel du Québec.
- RUDIN, Ronald (2011) « The First French-Canadian National Parks: Kouchibouguac and Forillon in History and Memory », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, vol. 22, n° 1, p. 161-200.
- SALDAÑA, John (2009) *An introduction to codes and coding. The coding manual for qualitative researchers*, Los Angeles : Sage. 223 p.
- SANDWITH, Trevor; Clare SHINE; Lawrence HAMILTON et David SHEPPARD (2000) *Aires protégées transfrontalières pour la paix et la coopération. Document basé sur les actes des ateliers tenus à Bormio (1998) et à Gland (2000)*, Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP), Coll. « Guides des meilleures pratiques pour les aires protégées » n° 7. 36 p.

- SCOTT, James C. (1985) *Weapons of the weak, everyday forms of peasant resistance*, New Haven/London : Yale University Press. 392 p.
- SPENSE, Mark David (2000) *Dispossessing the Wilderness. Indian Removal and the Making of the National Parks*, Don Mills : Oxford University Press. 200 p.
- STOLTON, Sue; Nigel DUDLEY; Gujja BIKSHAM; World Wide Fund For Nature et International Union For Conservation Of Nature And Natural Resources (dir.) (1999) *Partnerships for protections: New strategies for planning and management for protected areas*, London : Earthscan Publications Ltd. 288 p.
- TOMPKINS, Emma et Neil ADGER (2004) « Does adaptive management of natural resources enhance resilience to climate change? », *Ecology and Society*, vol. 9, n° 2, p. 10. <<http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art10/>>, consulté le 6 décembre 2012.
- VAN DER LINDE, Harry; Judy OGLETHORPE; Trevor SANDWITH; Deborah SNELSON et Yemeserach TESSEMA (2001) *Beyond boundaries: Transboundary natural resource management in sub-Saharan Africa*, Washington, D. C. : Biodiversity Support Program. 166 p.
- VODDEN, Kelly et John KENNEDY (2006) « From Resignation To Renewal: First Nations' Strategies for Resilience », DANS P.R. SINCLAIR et R.E. OMMER (sous la direction de), *Power and restructuring: Canada's coastal society and environment*, p. 249-274. St. John's : ISER Books. 334 p.

teoros.revues.org

- Un outil pour vos recherches
- 30 ans d'expertise
- Un accès direct à l'actualité de la recherche francophone en tourisme!

TÉOROS
REVUE DE RECHERCHE EN TOURISME

